

COMMUNE DU NOYER EN OUCHE

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MAI 2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 9

Présents : 6

Votants : 9

Date de convocation : 24 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie du Noyer en Ouche, sous la présidence de Madame Josette MUSSET, Maire du Noyer-en-Ouche.

Étaient présents : Lydie FAURE, Olivier POULAIN, Paul DOITEAU-LEVEE, Corinne GUILLON, Françoise MAIRESSE

Étaient absents : Patrick POTTIER (pouvoir à Olivier POULAIN), Eric DEJEAN-SERVIÈRES (pouvoir à Josette MUSSET), Catherine FAUCHE (POUVOIR à Lydie FAURE)

Secrétaire de séance : Olivier POULAIN

ORDRE DU JOUR :

- Approbation compte rendu du conseil du 22 mars 2024
- Point urbanisme
- Tarifs cimetière
- Projet enfouissement des lignes La Noé et La Jouanière
- Divers toilettes mairie
- Divers sol préau salle des fêtes
- Divers ravalement salle des fêtes
- Fond de concours
- Isolation du logement communal
- Questions diverses et informations

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 22 MARS 2024 :

Catherine FAUCHE demande une petite correction de nom dans les paragraphes « goûter de Noël et Tour de table »

Une fois la correction faite, le compte rendu du conseil municipal du 22 mars 2024 est validé par tous les membres du conseil présents.

POINT URBANISME :

Demande de CU aux Quatre-Houx en vue d'une vente LONGSENS/DORGERE – parcelle D17 de 6405m2.

TARIFS CIMETIERE :

Le columbarium étant construit, il convient de déterminer les tarifs de la vente d'une case et de la concession.

Madame Le Maire propose d'en profiter pour revoir tous les tarifs de concession.

Après délibération, il est décidé à la majorité (7 pour, 1 contre et 1 abstention) qu'à compter de ce jour, les tarifs des concessions trentenaires seront les suivants :

Caveau 1 à 2 places : 150€

Cavurne : 120€

Columbarium : 120€

Ces tarifs de concessions seront bloqués pour une période de 10 ans soit jusqu'en mai 2034.

Le tarif d'une cavurne aménagée : 600€

Le tarif d'une case de columbarium : 600€

PROJET D'ENFOUISSEMENT DES LIGNES A LA NOE ET A LA JOUANIÈRE :

Madame Le Maire informe le conseil qu'une modification est apportée sur ce dossier.

ENEDIS impose à SIEGE de poser deux transformateurs supplémentaires : 1 au château d'eau et un autre au croisement de la Noé et de la Jouanière, ce qui provoquera un surcoût de facturation de l'ordre de 50.000€. Notre participation étant jusqu'à présent de 30%, cela représenterait pour la commune 15.000€ au maximum.
SIEGE cherche une solution pour nous passer à 7% ce qui serait une très bonne nouvelle.

DEVIS TOILETTES :

Madame Le Maire présente deux devis pour la création de sanitaires dans la mairie.

- LA RISLOISE DE CONSTRUCTION à Grosley sur Risle de 9.793,74€
- PLOMB EURE de 10.032,00€

Après délibération, l'ensemble des conseillers municipaux présents ont accepté le devis de la Risloise de construction.

DEVIS SOL PREAU SALLE DES FETES ET TOILETTES :

Madame Le Maire présente un devis de LA RISLOISE DE CONSTRUCTION d'un montant de 28.970,39€ pour la réfection des sols du préau et des toilettes de la salle des fêtes.

Le conseil propose d'en profiter pour refaire le sol complet de la salle des fêtes (préau, toilettes, grande salle et cuisine) et demande à Madame Le Maire de faire faire un devis global.

DEVIS RAVALEMENT SALLE DES FETES :

En février 2023, nous avons voté un devis de Mr FALCOMER pour ces travaux de ravalement façade + réfection murs intérieurs des toilettes de la salle des fêtes + clôture du logement communal.

A ce jour, les travaux ne sont toujours pas réalisés et Mr FALCOMER est difficilement joignable.

Madame Le Maire a fait appel à deux autres entreprises et nous présente leur devis :

- DOLPIERRE au Neubourg de 19.386€
- GUESNET PEINTURE à Bernay de 16.252,80€

Après délibération le conseil a décidé à l'unanimité d'accepter le devis de GUESNET PEINTURE.

FOND DE CONCOURS :

Madame Le Maire informe le conseil que nous avons reçu le courrier relatif à la constitution de nos demandes de fond de concours au titre de l'enveloppe 2024.

La liste des possibilités est assez restreinte cette année.

Madame Le Maire projette de solliciter ce fond de concours pour la création des toilettes dans la mairie, et/ou le ravalement isolant de la salle des fêtes.

ISOLATION LOGEMENT COMMUNAL :

Un agent de l'Agence de ruralité nous a rendu visite à la mairie avec qui nous avons évoqué la nécessité d'isoler notre logement communal.

Pour ce faire il nous a proposé les services de SOLIHA, partenaire en ingénierie territoriale au service de nos projets dans l'Eure, qui pourrait encadrer les travaux et nous faire bénéficier d'une aide de 30%.

Madame Le Maire les a contactés et attend un rappel de leur part.

QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS :

. Colonne ordures ménagères en point d'apport volontaire destiné aux résidences secondaires : Nous devons choisir le modèle. Intercom nous propose l'emplacement route de Beaumont au Milan à côté de la boîte à lettres. Madame Le Maire a refusé et leur a désigné l'emplacement à côté des colonnes verres et papiers sur le parking en face de la mairie.
Elle devrait nous être livrée la semaine prochaine.

. Elections : Ils nous annoncent 35 listes ce qui représente 18 panneaux. Nous n'en avons que 11.
Nous pouvons soit acheter les panneaux manquants soit des plaques de contre-plaqué.
Un panneau coûte environ 190€ TTC.

. Calendrier fauchage : Le Noyer est prévu en semaine 25 soit l'avant dernière semaine de juin.

. Devis « nom salle des fêtes » : Madame Le Maire explique la grande difficulté à trouver une entreprise d'enseignes. Elle a reçu un Devis de SMART ENSEIGNES. Le conseil souhaite revoir la taille des lettres. Madame Le Maire va demander une modification du devis.

- Noël : Madame Le Maire évoque l'idée d'un cône de Noël illuminé à fixer à côté de la porte de la mairie sur la partie en cailloux. Le modèle proposé est à 995€. Madame Le Maire propose de se rendre au showroom de l'entreprise à Mesnil en Ouche.
- Journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité : le 25 mai 2024. Nous pourrions organiser une action citoyenne. Idée non retenue par le conseil.
- Liste et coût de scolarité à Mesnil en Ouche : Pour l'année 2023/2024 nous avons une liste de 3 enfants scolarisés à Beaumesnil. Le coût de la scolarité par enfant est de 1906,30€ ce qui est très cher vs les autres communes (entre 500 et 700€). Pour info à Bernay c'est 551€.
- Boîte à livres : Nous avons parlé à plusieurs reprises de créer dans la commune une boîte à livres. Le projet a toujours été repoussé par manque d'idée de l'endroit où la mettre. Madame Le Maire explique qu'il y a quelques semaines elle a eu l'idée de la créer dans l'abris bus et souhaitait en parler lors de ce conseil. Elle explique que cela permettrait une création à moindre coût puisqu'il suffirait de poser un plexiglas sur le devant pour isoler de la pluie, et d'y installer à l'intérieur sur la partie gauche un meuble étagère qu'il faudrait fixer au mur. On pourrait également y mettre un banc. Mais vendredi dernier, deux membres du comité des fêtes sont venus à la mairie pour demander l'autorisation de créer une boîte à livres. Madame Le Maire leur a dit qu'elle était favorable à cette demande et leur a fait part de l'abris bus ce qui leur a bien plu.
Reste à savoir si c'est la mairie qui s'en charge ou le comité des fêtes ?
Le conseil accepte de laisser la création de cette boîte à lettres au comité des fêtes à condition de nous communiquer en amont la maquette de leur réalisation, mais il n'est pas d'accord qu'elle soit installée dans l'abris bus par crainte d'un manque de visibilité. Madame Le Maire dit qu'on l'indiquerait par une pancarte à l'extérieur de l'abris bus.
Corinne Guillon préférerait une boîte en forme de petite maison à fixer sur un mur, mais lequel ?
Paul Doiteau-Levée propose un modèle trouvé sur internet qui est à fixer au sol comme ci-dessous :



L'emplacement choisi serait à côté et dans l'alignement de l'abris bus.

TOUR DE TABLE :

Paul DOITEAU-LEVEE nous informe qu'il va dégager les sentiers près de la Risle envahis par des noisetiers.

Lydie FAURE :

- Nous fait remarquer que nous aurions du prévenir les habitants du Milan lors de l'enlèvement des poteaux.
- Propose de réorganiser les sorties pour les anciens.
- Nous rappelle la demi-journée éco-citoyenneté au cours de laquelle nous devons créer une bordure le long du parking et propose l'idée de rosiers sauvages qui ont l'avantage d'être très florifères et demandent très peu d'entretien.
- S'interroge sur le marquage des routes. Madame Le Maire informe le conseil qu'il sera fait courant juin.

Françoise MAIRESSE

- Rappelle qu'il faudrait fixer le panneau BOURVIL. Après débat, Madame Le Maire propose éventuellement de le placer dans le panneau d'affichage en bois à l'entrée de la mairie.
- Demande quand la poutre de l'église sera traitée. Madame Le Maire informe le conseil que c'est Eric DEJEAN-SERVIÈRES qui a pris le RDV.
- Rappelle qu'il est interdit de déposer des jardinières de fleurs, des cônes de chantier, ou tout autres choses, sur le domaine public, dans le but d'empêcher des véhicules de se garer, et demande que la mairie intervienne auprès des propriétaires concernés afin qu'ils les enlèvent.
- Propose d'effectuer un grand nettoyage de l'église avec une équipe de bénévoles. Madame Le Maire accepte.

Séance levée à 22 heures

Josette MUSSET
Le Maire,

